



## Commune de **BASSINS**



### Tables des matières :

Horaires administration communale durant les Fêtes	1
Elections communales 2026	2
Déneigement	2
Conseil communal, agenda	2
Noël des enfants de Bassins	3
Nez Rouge	4
Elections communales 2026	4
Chenilles processionnaires	5
Recensement des chiens	5
Rencontres créatives pour les séniors	6
Noël à la piscine	6
Petit Nouvel an	7
Vœux du syndic	8

### Horaires administration communale durant les Fêtes

#### R A P P E L

#### FERMETURE FIN D'ANNEE

Nous vous informons que **l'administration communale** sera fermée

**du lundi 22 décembre 2025**

**au vendredi 2 janvier 2026 inclus**

Nous vous prions donc d'anticiper vos demandes en fonction de cette fermeture.

Nous vous remercions de votre compréhension.



### Agenda

Séance du Conseil communal :

Mardi 10 mars 2026 à 20h00

Pour toutes questions ou remarques au sujet de cette édition, vous pouvez envoyer un courriel au bureau communal  
[commune@bassins.ch](mailto:commune@bassins.ch)  
ou téléphoner au 022 366 23 22

### **Quatre municipaux se représentent, un municipal achève son mandat après une dizaine d'années d'engagement**

À l'approche des prochaines élections communales, la Municipalité de Bassins souhaite informer la population des membres sortants qui sollicitent un nouveau mandat.

M. Denis Currat, M. André Dunand, Mme Carine Gex et Mme Nathalie Guignard Pidoux ont décidé de se représenter, motivés par la volonté de poursuivre le travail entrepris au service de la collectivité bachenarde et de contribuer à la réalisation des projets en cours ainsi que ceux à venir.

Après dix ans d'activité au sein de l'exécutif, M. Marc Mazzariol a choisi de ne pas solliciter un nouveau mandat. Il exprime le sentiment d'avoir accompli ce qui devait l'être durant cette décennie d'activité marquée notamment par la reprise de la piscine dans le giron communal, la transformation de la déchetterie et la transition énergétique. Il souligne avoir « pris beaucoup de plaisir durant ces années » et se dit heureux d'avoir travaillé au sein « d'une équipe ouverte, communicante et motivée ».

La Municipalité tient à saluer son engagement, sa disponibilité et la qualité du travail accompli au service de la commune et de ses habitantes et habitants.

La Municipalité remercie chaleureusement la population pour la confiance témoignée durant cette législature et se réjouit de poursuivre ce processus électoral, moment essentiel de la vie démocratique communale.

La liste municipale sera ouverte dès lundi 15 décembre 2025 à l'administration communale selon les horaires d'ouverture (ou sur rendez-vous) et jusqu'au lundi 12 janvier 2026 à 12h00 précise.

## **Déneigement**

La chaussée ainsi que les trottoirs doivent rester dégagés en tout temps afin de permettre aux engins de déneigement de pouvoir circuler.

La commune et le service de déneigement déclinent toute responsabilité pour les dommages pouvant résulter d'un stationnement inapproprié

En cas de fortes chutes de neige rendant momentanément impossible l'accès aux quartiers situés dans les hauts de Bassins, les véhicules peuvent être garés sur le parking P2 de la piscine.

Quant à notre Service de voirie, il s'efforce de dégager les routes et les trottoirs dans les meilleurs délais.

Toutefois, ne pouvant être partout à la fois, il n'est pas en mesure d'assurer le déneigement simultanément sur l'ensemble du territoire.

Merci de votre compréhension.

## **Conseil communal – Agenda 2026**

Dates des séances du Conseil communal durant l'année 2026

10 mars 2026

24 juin 2026

24 septembre 2026

9 décembre 2026

Les séances ont lieu à la salle polyvalente à 20h00 et sont publiques.



Organisation : Les Etoiles du Village



## Nez Rouge : Communiqué de l'association

Fidèle au poste, Rodolphe, notre petit renne au nez rouge préféré, a célébré cette année ses 33 années d'activité à Genève.

Ne pas oublier que c'est une idée toute simple qui est à l'origine du « concept Nez Rouge » et de notre histoire. Une idée à la fois simple, symbolique et concrète, qui nous a permis et nous permettra encore de faire un petit bout de chemin.

Nous souhaitons réduire le nombre d'accidents de la route causés par la conduite avec des facultés affaiblies (fatigue, alcool, drogues, médicaments, etc.). Notre action fait parler d'elle et sensibilise la population aux risques que représentent la conduite avec des facultés affaiblies.

Nez Rouge prône le principe du « conducteur désigné » : au sein d'un groupe.

Une récente étude, 2021, démontre que plus du 50% des personnes qui ont pratiqué Nez Rouge, bénévoles et usagers, vont modifier leurs habitudes de déplacements.

**Notre mission :** prévenir les accidents de la route en raccompagnant, gratuitement et dans leur propre voiture, les personnes dont les facultés sont diminuées par l'alcool, la fatigue ou pour toute autre raison.

Alors n'hésitez plus, pendant notre période d'activité, de nous appeler.

En dehors de notre période d'activité, pensez à vous organiser afin que vos trajets soient toujours effectués en toute sécurité.



## Elections communales 2026

Dépôt des candidatures pour le Conseil communal

QUAND Dès lundi 15 décembre 2025

OÙ A l'administration communale selon les horaires d'ouverture (ou sur rendez-vous)

JUSQU'AU Lundi 12 janvier 2026 à 12h00 précise.



## Destruction des nids de chenilles processionnaires du pin

La Municipalité rappelle l'obligation cantonale qui lui est assignée d'informer la population de lutter contre les chenilles processionnaires du pin. Arrêté du 7 décembre 2005 sur la destruction des nids de chenilles processionnaires du pin (ADChP).

Tous propriétaires et/ou locataires ont l'obligation de lutter contre les chenilles processionnaires du pin. L'échenillage est obligatoire, sauf en forêt.

**Les poils de chenilles possèdent des propriétés urticantes qui peuvent provoquer des troubles ou des réactions allergiques.**



Les nids doivent être coupés et détruits par le feu. Cette méthode s'applique dès l'apparition des nids et jusqu'au 30 janvier. Il est aussi possible de capturer les chenilles d'un arbre lors de la procession en utilisant un piège écologique installé avant le 30 janvier.

## Recensement annuel des chiens

En application du règlement concernant la perception de l'impôt cantonal sur les chiens (RICC) du 06 juillet 2005, **les propriétaires de chiens sont invités à annoncer au Contrôle des habitants** :

- Les chiens acquis ou reçus en 2025 ;
- Les chiens nés en 2025 et restés en leur possession ;
- Les chiens vendus, décédés ou donnés en cours d'année 2025 (pour radiation) ;
- Les chiens qui n'ont pas été encore annoncés.

Les chiens déjà enregistrés en 2024 sont inscrits d'office d'année en année, sauf indications contraires du propriétaire.

Toute annonce est à effectuer **d'ici au 1<sup>er</sup> mars 2026**, avec présentation du carnet de vaccination.





## ***RENCONTRES CREATIVES POUR LES SENIORS accès libre, sans inscription***

**Quand : JEUDI APRES-MIDI : 14H00 - 16H30**

**Lieu : Ch. de Curtils 2 - Résidence Christinet 2e étage -  
1261 Le Vaud**

***Dans un cadre chaleureux et propice aux échanges,  
veiller les uns sur les autres à travers des activités et  
des ateliers thématiques.***

***DATES 1er trimestre 2026***

***15 Janvier : Fleurs éternelles (plâtre)***

***29 Janvier : Mon chemin pour 2026***

***12 Février : Explorer ou recentrer - I.Kabelaan***

***26 Février : Modelage avec l'argile***

***12 Mars : Création collective entre liens et  
sensorialité***

***MARDI 24 Mars : Pâques avec les enfants de l'UAPE  
de Bassins***

***Accompagnantes :***

***Anne-Laure Jaquillard 078 733.74.72***

***Sylvie Elben 079 782.25.45***



## **Noël à la piscine**

Pour célébrer la dernière semaine avant Noël, l'équipe de la piscine vous prépare un petit moment gourmand! Toute la semaine, ils réaliseront de délicieuses **barbes à papa**.

Et, comme il y a deux ans, sera mis en place un **petit stand "goûter"** dimanche 21 décembre avec :

- Barbes à papa
- Crêpes
- Boissons

pour un moment festif et convivial !

Toute l'équipe a hâte de partager cette ambiance de Noël avec vous !





Chers Bachenards, chères Bachenardes,

En cette fin d'année, alors que notre village s'illumine et que les foyers se préparent aux fêtes de Noël, je souhaite adresser à chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères.

Notre commune vit grâce à l'engagement de tous : élus, employés communaux, bénévoles, membres des sociétés locales, familles et entrepreneurs qui contribuent au bien commun. Ensemble, nous faisons de notre village un lieu où il fait bon vivre.

L'année à venir sera marquée par un temps fort de notre démocratie locale : les élections communales.

Nous avons la chance de vivre dans un pays et un canton où la démocratie directe permet à chaque citoyen de participer activement aux décisions qui façonnent notre avenir collectif, dans le respect de nos valeurs et nos traditions. Cette proximité entre la population et les institutions est une richesse précieuse, un bien, mais aussi et surtout une responsabilité. Il est tellement facile de critiquer, mais bien plus difficile et exigeant de s'engager !

Cette vie locale, je vous invite à y participer activement, que ce soit par votre candidature, votre investissement dans la vie publique ou, à minima, votre vote - car c'est un devoir qui construit notre avenir commun, l'avenir de nos enfants.

Très belle année à tous et à toutes !

Denis Currat, Syndic

